

Procès-verbal de l'assemblée générale de Bibliosuisse 2026

Vendredi 8 mai 2026, 10 h

Université de Zurich / Aula (KOL-G-201), Rämistrasse 71, 8006 Zurich

1. Accueil

La présidente Amélie Vallotton Preisig souhaite la bienvenue aux membres présent·e·s à la 8^e assemblée générale de Bibliosuisse. Elle remercie la Bibliothèque universitaire de Zurich pour son hospitalité, les interprètes pour la traduction simultanée et toutes les personnes présentes pour leur participation.

Amélie Vallotton Preisig rappelle que l'assemblée générale est le rendez-vous annuel au cours duquel le comité et la direction présentent le travail de l'association de l'année écoulée et soumettent à l'approbation de l'assemblée générale les lignes directrices stratégiques, les comptes et le budget. Elle mentionne la proposition d'augmentation des cotisations des membres de Bibliosuisse (point 9 de l'ordre du jour) comme point de discussion extraordinaire de l'AG de cette année. Elle souligne que les échanges intensifs qui ont déjà eu lieu au sein de divers comités et groupes de personnes sur cette question ont permis, malgré le caractère délicat du sujet, de mieux comprendre les préoccupations, questions et attentes des membres de l'association. Indépendamment du résultat du vote, ce processus a contribué à ce que Bibliosuisse puisse encore mieux adapter son travail aux besoins de ses membres et à ce que le comité discute de la question des réformes structurelles. La présidente souligne que la volonté de transparence, de représentativité et de participation caractérise l'association depuis l'assemblée générale de 2022.

Une autre particularité de l'assemblée générale de cette année réside dans le renouvellement complet du comité directeur et du bureau. Amélie Vallotton Preisig remercie l'ensemble des membres actuel·le·s, sortant·e·s et potentiel·le·s du comité directeur pour leur engagement, ainsi que pour leurs qualités humaines et la confiance et le soutien dont elle a pu bénéficier en tant que présidente. Elle adresse également ses remerciements au secrétariat et aux sections, qui sont les éléments constitutifs de l'association.

Amélie Vallotton Preisig ouvre officiellement l'assemblée générale en rappelant les règles statutaires. Elle constate que l'invitation à l'assemblée générale a été envoyée en temps utile et que l'ordre du jour a été publié dans les délais. Aucune motion n'a été déposée par les membres. Les votes et les élections se font à main levée. La majorité simple des voix valables suffit ; les abstentions ne sont pas prises en compte. Les membres individuel·le·s disposent d'une voix, les membres institutionnels disposent de plusieurs voix proportionnellement à leur cotisation annuelle. Une personne ne peut représenter plus d'un membre institutionnel. Les membres bienfaiteurs ne disposent ni du droit de vote ni de l'éligibilité.

Remarque supplémentaire : le procès-verbal est rédigé par Adriana Rey (de) et la traduction relue par Sven Vulliamy (fr).

2. Élection des scrutateurs-trices

Sandrine Thalmann, Sven Vuilliamy et Rahel Birri sont désigné·e·s comme scrutateur/scrutatrices. S'ensuit le recensement des membres présent·e·s par catégorie. Voici le nombre de voix :

Membres individuel·le·s : 67 voix au total

Membres institutionnels des catégories 1 à 3 : 22 voix au total

Membres institutionnels des catégories 4 à 6 : 42 voix au total

Membres institutionnels des catégories 7 à 9 : 24 voix au total

Membres institutionnels des catégories 10 à 12 : 125 voix au total

Membres institutionnels des catégories 13 à 15 : total de 42 voix

Cela représente un total de 322 voix. La majorité absolue s'élève donc à 162 voix.

3. Ordre du jour : approbation

L'assemblée approuve l'ordre du jour.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2025

L'assemblée approuve le procès-verbal.

5. Rapport annuel

Le rapport annuel 2025 a été envoyé aux membres.

La présidente Amélie Vallotton Preisig, la directrice Heike Ehrlicher et le vice-président Davide Dosi présentent les projets de l'année 2025 qui sont achevés ou sur le point de l'être. S'ensuit une rétrospective des huit dernières années d'activité de l'association, depuis la création de Bibliosuisse, y compris les mesures de 2025, qui constituent des projets à long terme. Selon la présidente, cela permet de montrer comment Bibliosuisse s'est développée, ce qui a été réalisé grâce aux cotisations des membres et pourquoi il semble nécessaire d'augmenter les cotisations, car l'association atteint ses limites financières.

Amélie Vallotton Preisig rappelle que la stratégie élaborée en 2023, dans le cadre d'un processus participatif et adoptée par l'assemblée générale, constitue la base de toutes les mesures opérationnelles de Bibliosuisse. La présidente présente les mesures opérationnelles des différents départements. Certaines ont été menées à bien en 2025, d'autres pas encore, car elles s'inscrivent dans le long terme ou doivent faire l'objet d'un suivi continu. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- Département Représentations des intérêts : le Forum bibliothèque et société (anciennement Forum des bibliothèques), un événement annuel qui s'est tenu en 2025 à la ZHAW de Winterthur ; la campagne d'image pour les bibliothèques scientifiques intitulée Weiter Wissen – Le Savoir En Plus – Sapere Oltre ; la collaboration avec TA-Swiss (sans projets concrets pour l'instant) ainsi qu'avec l'association « Connect » sur le thème de la solitude ; plusieurs lettres de félicitations adressées aux conseiller·ère·s d'État nouvellement élu·e·s ou réélu·e·s
- Département Administration : organisation de deux ateliers destinés aux sections, avec le concours de l'organisation B'VM (Beratungsgruppe für Verbandsmanagement) ; planification financière à moyen terme ; révision des lignes directrices pour les bibliothèques scolaires ;

statistiques des bibliothèques, désormais intégrées dans le portefeuille de missions de l'association ; la publication en allemand «Themenorientierte Medienpräsentation TOM» sur la présentation et l'équipement des médias

- Département Communication : refonte conceptuelle du magazine Bibliosuisse INFO ; renforcement de la présence de Bibliosuisse sur LinkedIn
- Département Formation : lancement de l'analyse des besoins en collaboration avec la AAS (Association des archivistes suisses) et sous la direction de la FHGR (Fachhochschule Graubünden) ; révision du concept de formation continue ; élaboration prévue d'une carte du paysage de la formation I+D

Aucune question n'est posée par les membres présent·e·s. La directrice Heike Ehrlicher et le vice-président Davide Dosi, présentent ensuite un aperçu des activités de l'association depuis 2018, pour les domaines thématiques suivants :

- Soutien aux membres

Heike Ehrlicher explique que les membres sont toujours au cœur des préoccupations de l'association et souligne la stabilité réjouissante du nombre d'adhérent·e·s au cours des huit dernières années. Le secrétariat est généralement le premier interlocuteur auquel les membres s'adressent pour diverses demandes, dont quelques-unes sont énumérées par Heike Ehrlicher. Le nombre et la complexité de ces demandes et requêtes ont augmenté ces dernières années en raison de l'élargissement du portefeuille d'offres de l'association, de l'évolution du milieu bibliothéconomique et de la transformation de la profession, ce qui a également entraîné une augmentation de la charge de travail pour le secrétariat. En revanche, les ressources humaines et financières n'ont guère augmenté, voire pas du tout : le taux d'occupation du secrétariat est de 3,5 ETP depuis 2018 ; Bibliosuisse bénéficie depuis 2021 d'un soutien financier de l'OFC en tant que « réseau de tiers » (CHF 100'000 par année) et, pour certains projets, de fonds externes ou d'aides partielles provenant d'institutions membres ou d'organisations proches du monde des bibliothèques.

- Commissions

Depuis la création de Bibliosuisse, quatre nouvelles commissions – IA dans les bibliothèques, Diversité, Biblio2030 et Commission à la formation I+D – ont vu le jour, et la diversité et la complexité des contenus ont augmenté. Les commissions contribuent à élargir l'éventail des prestations de l'association, mais elles augmentent également la charge de travail du secrétariat. Celui-ci entretient une collaboration étroite avec ces organes et siège dans la plupart des commissions avec une collaboratrice. La directrice rappelle que les commissions ne travaillent pas pour le comité directeur ou le secrétariat, mais pour les membres, qui peuvent et doivent bénéficier du résultat de leur travail.

- Guides, lignes directrices, prises de position

Les lignes directrices, guides et recommandations sont demandés et appréciés par nos membres. Heike Ehrlicher énumère un grand nombre de ce type de documents élaborés par Bibliosuisse et mis à disposition ces dernières années. Elle mentionne également les prises de position sur les interventions parlementaires.

– Sections

Le nombre de sections a considérablement augmenté depuis la création de l'association ; actuellement, 13 sections et 7 réseaux spécialisés se regroupent sous l'égide de l'association. Pour Bibliosuisse, il est essentiel de suivre les préoccupations des sections et d'entretenir des échanges réguliers avec celles-ci afin d'identifier et d'exploiter les possibilités de synergies, de soutien, de défense des intérêts et de gestion commune des défis.

– Canaux de communication

Le magazine Bibliosuisse INFO reste le principal moyen de communication de l'association et, à ce titre, doit être régulièrement évalué et perfectionné. Parmi les autres canaux de communication importants qui ont été mis en place ou développés, on peut citer le site web (qui fera bientôt l'objet d'une refonte), le mailing aux membres, les événements en ligne BibliosuisseConnect, LinkedIn, Instagram (utilisé exclusivement pour le BiblioWeekend) et le BiblioReport, qui accompagne les statistiques sur les bibliothèques (qui sera réédité sous une forme modifiée).

Un autre changement important, mais aussi très coûteux en ressources, a eu lieu en 2024 : le passage à une communication trilingue de l'association. C'est également en 2024 que Bibliosuisse a cessé de publier la revue spécialisée *arbido*, car l'accent est mis sur d'autres projets et les ressources nécessaires à la coédition avec la AAS font défaut.

– Formation continue

Depuis 2018, Bibliosuisse organise chaque année deux cycles de cours de formation continue. Heike Ehrlicher donne un bref aperçu de l'important travail que cela implique et qui comprend l'analyse des besoins des groupes cibles, la recherche de thèmes et d'intervenant·e·s approprié·e·s, l'organisation et la communication ainsi que la gestion administrative et l'accompagnement des participant·e·s aux cours. L'offre de cours classique est régulièrement complétée par des formations continues en plusieurs parties, comme le cours sur le RDA. Le « GetTogether » et le congrès DACHS ont été mis en place comme autres formats de formation continue. Dans le cadre de la mise à jour du concept de formation continue, un groupe de travail, composé de membres de la commission de formation continue et du secrétariat, a décidé de passer à un programme annuel à partir de 2027 et de remanier complètement la mise en page du programme imprimé.

– Conférence sur la promotion de la lecture

Pour la quatrième fois déjà, l'Office fédéral de la culture a confié à Bibliosuisse (ou SAB en 2018) l'organisation de la Conférence sur la promotion de la lecture, ce qui témoigne de la confiance que l'OFC accorde à l'expertise et au réseau de l'association. Les éditions précédentes étaient consacrées aux concepts de promotion de la lecture en Suisse et à la promotion de la lecture chez les jeunes enfants ; la conférence du 12 mai 2026 porte sur l'efficacité des mesures de promotion de la lecture.

– Défense des intérêts et lobbying

La défense des intérêts est une mission centrale de l'association, mais elle s'effectue souvent en coulisses et est peu visible pour les membres – surtout lorsqu'elle fonctionne bien et que, de ce fait, les problèmes ne surviennent pas ou sont atténués, comme le fait remarquer Davide Dosi. La défense des intérêts est pourtant essentielle pour les membres :

l'association est la voix commune de la branche face aux milieux politiques et aux autorités et, en leur nom, elle influence les décisions politiques, les lois et les programmes de soutien (ex. Tarif commun 5 (TC 5), lettres de félicitations aux membres du Conseil d'État, Forum Bibliothèque et société). Elle s'engage pour la visibilité et la reconnaissance publiques de la profession, pour sa valorisation et de bonnes conditions-cadres (ex. message sur la culture, coopérations avec le Forum suisse sur la gouvernance de l'internet - Swiss IGF, avec la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques - TA-Swiss, et Faktor D). Elle défend et protège les intérêts professionnels sur des questions telles que les conditions de travail, le financement, la formation ou les normes professionnelles (Bibliosuisse agit en tant qu'organisation du monde du travail aux côtés de l'AAS auprès du CFC I+D). L'association participe activement au développement de la profession et du domaine (ex. : mise en réseau avec SLiNER, Memoriav / AG Kulturgut, Swiss IGF) et encourage la mise en réseau et la collaboration (p. ex. : congrès des bibliothèques, rencontres informelles, collaboration avec des associations internationales).

- Forum bibliothèque et société (anciennement Forum des bibliothèques)

La mission de ce forum est inscrite dans les statuts. Après plusieurs révisions du concept, les premiers effets se font sentir. Davide Dosi souligne qu'un enseignement important tiré de ce format est que la défense des intérêts est plus efficace au niveau politique régional qu'au niveau national.

- BiblioWeekend

La campagne est continuellement développée et optimisée par le comité national ; comme en 2024, par exemple, avec la recherche d'une nouvelle agence de graphisme dans le cadre d'un processus participatif avec les membres. Après la cinquième édition en 2026, le comité directeur prévoit une discussion approfondie sur ce format lors de sa retraite en novembre. Un changement de personnel est intervenu au sein du comité national ; Davide Dosi remercie l'ancien membre Christophe Bezençon et la nouvelle membre Aline Héritier.

- Weiter Wissen – Le Savoir en Plus – Sapere Oltre

La campagne de promotion des bibliothèques scientifiques, reprise de l'Association allemande des bibliothèques (Deutscher Bibliotheksverband e.V., dbv) et adaptée à la Suisse, est en cours depuis octobre 2025. Bibliosuisse publie chaque semaine un témoignage sur LinkedIn. Davide Dosi rappelle que les supports de la campagne peuvent être téléchargés sur le site web et utilisés par tous les membres des bibliothèques scientifiques. Adriana Rey se fera un plaisir de recevoir des propositions de nouveaux témoignages.

- Programmes internationaux

Depuis 2019, un programme annuel destiné aux nouvelles et nouveaux arrivant-e-s est proposé pour leur permettre de participer à des congrès internationaux de bibliothèques. De nombreuses personnes ont déjà profité de cette offre. En 2026 et 2027, des stages d'observation et des interventions dans d'autres pays seront également proposés.

- Étude salariale

En été 2024, Bibliosuisse a mené, en collaboration avec la ZHAW, la première étude salariale exhaustive du secteur. Grâce à une forte participation, une base de données fiable

sur les structures salariales actuelles a été constituée à l'intention des employeurs et des employé·e·s. À la demande des bibliothèques publiques, un rapport résumé distinct a été rédigé pour ce type de membres. Le rapport Insights complet est à la disposition des membres institutionnels qui ont participé aux coûts initiaux. L'étude sera mise à jour tous les trois ans, la première mise à jour ayant lieu en 2027.

- Statistiques

À la suite du retrait de l'OFS en tant qu'organe exécutif, le relevé des données statistiques 2025 pour l'année de référence 2024 a été réalisé pour la première fois par la ZHAW sur mandat de Bibliosuisse. Le nombre de participant·e·s était nettement inférieur à celui de l'année précédente, ce qui limite la comparabilité des résultats. Les chiffres actuels permettent néanmoins de tirer des conclusions claires, par exemple que les bibliothèques sont des lieux de rencontre vivants : le nombre de visiteurs continue d'augmenter et l'offre d'événements s'élargit également. Bibliosuisse considère l'enquête 2024 comme une nouvelle base de référence et continuera à mener les statistiques sous sa responsabilité jusqu'à ce qu'une nouvelle solution soit éventuellement trouvée avec l'Office fédéral de la statistique. Ces statistiques sont importantes pour le secteur, en particulier pour le travail des bibliothèques sur le terrain, ainsi que pour le lobbying aux niveaux cantonal et national. Amélie Vallotton Preisig encourage vivement les membres à participer à l'enquête afin de pouvoir obtenir des chiffres significatifs et fiables.

- Congrès suisse des bibliothèques

Depuis 2018, le congrès n'a cessé d'évoluer et de se professionnaliser. Son succès s'est confirmé lors des deux dernières éditions : à Berne, environ 700 participant·e·s et 43 exposant·e·s étaient présents. Cela a toutefois entraîné une forte augmentation de la charge de travail organisationnelle, sans que les effectifs du secrétariat n'aient été modifiés. Le congrès 2025 proposait un programme-cadre comprenant des discours de bienvenue et des conférences, un programme professionnel avec 73 événements, y compris des présentations d'exposant·e·s, des événements de réseautage avec déjeuner et soirée, ainsi que des visites guidées. Il s'est déroulé dans les trois langues nationales et s'adressait à deux types de bibliothèques. Une commission de programmation, à laquelle Amélie Vallotton Preisig adresse ses remerciements, est désormais chargée de l'élaboration du programme.

Aucune question n'est posée concernant le rapport annuel. L'assemblée approuve le rapport annuel.

6. Comptes annuels de Bibliosuisse 2023, rapport de révision, décharge

Felix Hüppi, vice-président de Bibliosuisse, présente les comptes annuels 2025.

- Bilan au 31 décembre 2025

Le total du bilan est légèrement inférieur à celui de l'année précédente, ce qui s'explique par des factures reportées de l'année 2024 et qui n'ont été réglées qu'en 2025. Felix Hüppi commente les notes de bas de page (NBP) figurant dans le document.

NBP 4 : Les « autres dettes à court terme » concernent notamment les engagements envers les sections. NBP 7 : comme les années précédentes, tous les fonds engagés pour les projets en cours ont été pris en compte dans les provisions selon le principe de la

comptabilité d'exercice. NBP 6 : le poste « Fonds (subventions) » comprend les subventions déjà accordées ou reçues, mais non encore utilisées.

Felix Hüppi constate que Bibliosuisse dispose actuellement encore de fonds propres suffisants pour l'avenir proche.

– Compte de résultat 2025

Les recettes sont légèrement inférieures au budget, principalement en raison d'une baisse des rentrées dans le domaine de la formation continue à la suite de l'annulation de certains cours. Comme les dépenses correspondantes ont été supprimées, l'impact sur le résultat est toutefois resté limité. Felix Hüppi souligne que le comité veille à l'équilibre du bilan en matière de formation continue ; celle-ci ne doit pas faire l'objet d'un subventionnement croisé trop important.

La nécessité de prendre en charge les statistiques de bibliothèques par Bibliosuisse a été une surprise et les dépenses correspondantes n'étaient pas prévues. L'association a reçu à cet effet des contributions de soutien de la Bibliothèque nationale suisse, de SLiNER et de SLSP, à titre de financement de démarrage. Pour l'avenir, les statistiques sont prises en compte dans les provisions, car il ne faut pas s'attendre à un (nouveau) financement de la part de la Confédération ni à des contributions des cantons.

2025 était une année de congrès, ce qui a influencé tant les recettes que les dépenses. Le congrès a généré un petit bénéfice en 2025, mais il ne faut plus s'attendre à cela à l'avenir en raison de l'augmentation des dépenses. À l'avenir, le congrès devra au moins couvrir ses coûts. En 2025, les recettes du congrès ont été légèrement inférieures au budget, notamment en raison d'un nombre d'exposant-e-s légèrement inférieur à celui de 2023 et de coûts plus élevés liés à l'utilisation d'un logiciel professionnel dédié aux congrès.

Du côté des dépenses, tant les frais de personnel que les frais d'exploitation ont été inférieurs aux dépenses budgétisées.

Au total, au lieu de la perte budgétisée de CHF 15'000, un bénéfice de près de CHF 3'000 a été réalisé, grâce à la gestion rigoureuse des coûts mise en œuvre par le secrétariat.

– Comptes annuels 2025 – Base de revenus

Les graphiques présentés illustrent la base de revenus type de l'association lors d'une année avec congrès (2025) par rapport à une année sans congrès (2024). On constate une différence notable au niveau des formations continues : les années de congrès, les frais d'inscription aux formations continues sont généralement moins élevés, probablement parce que les budgets de formation des bibliothèques membres sont davantage orientés vers le congrès des bibliothèques.

– Comptes annuels 2026 – Focus sur les frais administratifs

Le graphique présenté rend transparent la composition des frais administratifs. Bibliosuisse s'efforce en permanence de réduire les frais administratifs par des économies. La part la plus importante, environ CHF 100'000, revient à Bibliosuisse-INFO. L'évolution des coûts en 2025 montre que ce domaine fait également l'objet d'une gestion active : malgré l'inflation, les dépenses ont pu être réduites, notamment grâce à la diminution du nombre de pages du Bibliosuisse-INFO qui passe à 40 par exemplaire. Pour 2026, une nouvelle réduction des coûts est attendue grâce au changement d'imprimerie.

– Tableau des flux de trésorerie 2025

Les liquidités ont légèrement diminué en raison des factures impayées de l'année précédente, déjà mentionnées, qui étaient exceptionnellement élevées. Dans l'ensemble, la situation financière reste stable ; comme indiqué, l'association dispose actuellement encore de fonds propres suffisants. Felix Hüppi souligne que la demande d'augmentation des cotisations est délibérément présentée avant que la situation financière de l'association ne devienne précaire, afin de garantir une stabilité financière à long terme.

– Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a vérifié les comptes annuels et en a confirmé la régularité. Felix Hüppi remercie le secrétariat pour son travail engagé et, en particulier, Regula Lüscher pour la gestion rigoureuse et fiable des finances. Il ouvre un espace pour les questions.

– *Question : Comment s'explique l'augmentation des dépenses liées aux frais et à la formation continue du secrétariat et du comité ?*

Heike Ehrlicher répond : contrairement aux années précédentes, les membres du secrétariat ont suivi en 2025 des formations continues externes, plus précisément sur les thèmes de la politique fédérale, du lobbying politique et de LinkedIn. La retraite annuelle du comité a également coûté un peu plus cher en 2025, mais la différence par rapport à l'année précédente n'était que d'environ CHF 2'500. Elle souligne que les membres du comité ne demandent par ailleurs pratiquement jamais le remboursement de leurs frais de déplacement.

Amélie Vallotton Preisig propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2025 et de donner décharge au comité.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels 2025 et donne décharge au comité.

L'assemblée adopte à l'unanimité le rapport d'audit ; le comité s'abstient.

7. Budget Bibliosuisse 2027

Amélie Vallotton Preisig précise que le budget est examiné avant la proposition d'augmentation des cotisations, mais que ce point de l'ordre du jour est indépendant du résultat du vote sur l'augmentation des cotisations. Si le budget 2027 est approuvé, mais que l'augmentation des cotisations est rejetée, il en résultera un déficit en 2027 que l'association pourra supporter pendant un an. Des coupes budgétaires ne devraient être effectuées qu'à partir de 2028.

Felix Hüppi présente le budget 2027.

– Contexte

Le budget a été établi selon une approche ascendante. Il se base sur les comptes 2025 (et non sur le budget 2026) afin de tenir compte de la réalité des coûts. Felix Hüppi attire l'attention sur certains postes et souligne qu'un contrôle rigoureux des coûts continuera d'être exercé. Compte tenu de la hausse des coûts et de l'augmentation des dépenses que l'association doit supporter, un déficit de financement apparaît néanmoins dans le budget, raison pour laquelle le déficit de 2027, d'un montant de CHF 60'000, sera plus élevé que l'année précédente. Comme mentionné, cela reste financièrement supportable pour l'association pendant un an. Des provisions pour des projets récurrents tels que les

statistiques des bibliothèques et l'étude sur les salaires ont été prises en compte, de sorte que ceux-ci pourront également être financés dans les années à venir. Si l'augmentation des cotisations est acceptée, le résultat devrait être équilibré.

- Évolution du résultat

Le graphique montre l'évolution des résultats en l'absence d'augmentation des cotisations.

Felix Hüppi demande à l'assemblée s'il y a des questions.

- *Question : Une question de compréhension concernant le budget : le budget 2027 a-t-il été calculé sur la base des cotisations des membres de 2026, sans tenir compte de l'augmentation potentielle ?*

Felix répond : Oui, le calcul a été effectué sur la base des cotisations existantes, sans augmentation.

Amélie Vallotton Preisig propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2027.

L'assemblée approuve le budget 2027 avec la répartition des voix suivante :

Votes pour : 314

Votes contre : 0

Abstentions : 8

8. Élection de l'organe de révision

L'assemblée approuve l'élection de l'organe de révision à l'unanimité.

9. Proposition du comité de Bibliosuisse à l'assemblée générale : augmentation des cotisations des membres (individuel-le-s et institutionnels) de 10 % chacune

Amélie Vallotton Preisig présente brièvement le projet soumis au vote et son contexte. Elle évoque les échanges qui ont eu lieu en amont de l'assemblée générale au sujet de l'augmentation des cotisations. Selon la présidente, la présentation du rapport annuel d'aujourd'hui a montré comment l'association s'est développée au cours des huit dernières années, quelles tâches supplémentaires elle accomplit aujourd'hui, de quelles ressources elle dispose pour cela et comment les cotisations des membres sont utilisées sur la base de la stratégie adoptée. L'augmentation des coûts a également été mise en évidence. Comme le montrent les comptes annuels présentés, Bibliosuisse ne pourra pas garantir ce niveau de prestations à moyen terme sans une augmentation des cotisations.

Amélie Vallotton Preisig passe la parole à l'assemblée pour des questions et remarques.

- *Question : A-t-on envisagé d'autres solutions pour gérer le budget plutôt qu'une augmentation des cotisations ? Cette question ne découle pas d'un doute de ma part quant au travail de Bibliosuisse, mais de nombreuses bibliothèques doivent actuellement faire des économies, et les cotisations des membres constituent un poste budgétaire sur lequel ma bibliothèque envisage de faire des économies.*

Amélie Vallotton Preisig répond : Bibliosuisse est consciente des contraintes budgétaires. D'autres pistes ont été envisagées, notamment celle d'augmenter le nombre de membres.

Cependant, le potentiel de croissance dans ce domaine est pratiquement épuisé. Une autre possibilité consisterait à réduire l'éventail des prestations. Mais en raison de l'hétérogénéité de ses membres, ceux-ci ont besoin d'un large éventail de prestations, même si tous ne bénéficient pas de l'ensemble des services. Bibliosuisse s'efforce de répondre de manière flexible et continue aux besoins de ses membres, avec qui elle entretient à cet effet un dialogue permanent. Dans la mesure où l'on peut considérer que les prestations correspondent aux besoins existants, une réduction des prestations ne semble pas souhaitable. Certaines tâches, telles que la statistique suisse des bibliothèques, ont été reprises, ce qui n'était pas prévu. Comme il s'agit d'un service central et essentiel, l'association s'est sentie obligée d'en garantir la poursuite. Le financement de démarrage par la Bibliothèque nationale suisse, SLiNER et SLSP a été décisif, mais ne constitue pas une solution à long terme. En ce qui concerne le congrès des bibliothèques, il est difficile d'en prévoir les résultats et de les budgétiser ; des dépenses supplémentaires ont été engagées à ce titre, notamment en raison du soutien financier apporté aux sections. En résumé, la présidente constate que différentes possibilités ont été examinées, mais que l'augmentation semble être la meilleure solution dans la situation actuelle. Cette décision a été communiquée suffisamment tôt et en toute transparence.

- *Remarque : aussi compréhensibles que soient les arguments en faveur d'une augmentation des cotisations, je crains que, si celle-ci est acceptée, les bibliothèques publiques de petite et moyenne taille ne quittent l'association. Elles sont déjà trop peu représentées, ce ne serait pas une bonne évolution.*

Heike Ehrlicher répond : cette inquiétude est compréhensible et Bibliosuisse doit malheureusement prendre ce risque. Les petites bibliothèques paient une cotisation moins élevée ; des solutions individuelles, comme une adhésion personnelle plutôt qu'institutionnelle, pourraient également constituer un moyen de gérer les coûts. La mission de Bibliosuisse consiste à mieux faire connaître ce que l'association fait pour les bibliothèques publiques et à montrer que l'adhésion en vaut la peine. Heike Ehrlicher cite l'exemple du droit d'auteur : Bibliosuisse s'est activement engagée dans la négociation des tarifs communs et leur reprise par les cantons ; sans cet engagement de l'association, les coûts pour les différentes bibliothèques auraient été nettement plus élevés. Ce que l'association accomplit pour les bibliothèques publiques est souvent encore trop peu visible.

- *Remarque : en tant que membre provenant de Suisse romande, je tiens à souligner la grande diversité des prestations de l'association – tout le monde en profite d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre. Notre secteur est diversifié et l'esprit de solidarité est important.*
- *Remarque : on peut bénéficier de nombreuses prestations de l'association, à condition de savoir en quoi consiste l'offre. Si une bibliothèque ne peut pas se permettre de payer la cotisation, il incombe également à la commune de la soutenir. Les petites bibliothèques ont peut-être besoin de plus de soutien dans ce domaine, notamment en matière de lobbying.*

Heike Ehrlicher fait remarquer qu'elle a récemment eu un échange par e-mail sur cette question précise avec une petite bibliothèque de Suisse romande. Elle considère qu'il incombe au secrétariat de conseiller et de soutenir les bibliothèques dans ce domaine également.

Amélie Vallotton Preisig soumet la question au vote de l'assemblée générale : êtes-vous d'accord avec l'augmentation des cotisations (individuelles et institutionnelles) de 10 % chacune ?

L'assemblée approuve la proposition avec la répartition des voix suivante :

Voix pour : 285
 Votes contre : 34
 Abstentions : 3

Amélie Vallotton Preisig remercie l'assemblée pour sa confiance et souligne que Bibliosuisse prend note des préoccupations des membres et reste à leur écoute.

10. Élections pour le renouvellement complet de la présidence et du comité de Bibliosuisse 2026 – 2030

L'élection de la présidente a lieu en premier. Davide Dosi rend hommage aux quatre années de présidence d'Amélie Vallotton Preisig, qui a succédé à l'ancien président Hans Ambühl lors de l'assemblée générale de 2022 à Berne. Amélie Vallotton Preisig est réélue par acclamation ; elle remercie Davide Dosi, le comité et l'assemblée générale.

La présidente propose de réélire l'ensemble du comité par acclamation. L'assemblée accepte cette proposition. Pascalia Boutsouci, élue au comité en 2025, n'est pas encore appelée à se représenter. Tous les membres sortant·e·s du comité qui se représentent sont cité·e·s nommément et réélu·e·s en bloc par acclamation.

Sylvie Béguelin, directrice de la Médiathèque Valais, et Michelle Boetsch, responsable de la médiathèque de l'École cantonale de Zoug, se présentent pour la première fois comme membres du comité. Toutes deux se présentent brièvement et exposent leurs motivations. Les deux candidates sont élues au comité par acclamation.

11. Adieu aux membres sortant·e·s du comité

Trois membres sortant·e·s du comité démissionnent de leurs fonctions à la date de l'assemblée générale. Il s'agit de Felix Hüppi, Benita Imstepf et Béatrice Perret Anadi. Davide Dosi, Lukas Hefti et Christophe Bezençon leur rendent respectivement hommage par un message personnel. Il et elles expriment à leur tour leurs remerciements dans un bref discours.

12. Nomination d'un membre d'honneur

Ruth Fassbind, ancienne directrice de longue date de Bibliomedia Soleure, est proposée comme membre d'honneur et confirmée par l'assemblée par acclamation.

Claudia Kovalik, qui a collaboré pendant de nombreuses années avec Ruth Fassbind, rend hommage à ses réalisations en faveur du monde des bibliothèques et de la promotion de la lecture. Ruth Fassbind la remercie à son tour par un bref discours.

13. Motions des membres

Aucune motion n'a été déposée.

14. Divers

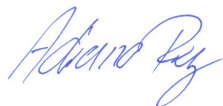
Aucun point divers n'est proposé.

Heike Ehrlicher rappelle le déjeuner à l'issue de cette assemblée générale et les visites guidées de la ZBZ et de la Bibliothèque universitaire de droit, et informe les participant·e·s de la prochaine

assemblée générale, qui se tiendra les 24 ou 25 mai 2027 à la BCU Fribourg (la date définitive sera communiquée au cours de l'été).

La directrice remercie toutes les personnes présentes à l'assemblée générale.

28 mai 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Adriana Rey'.

Adriana Rey
Secrétaire de séance (de)
2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Amélie Vallotton Preisig'.

Amélie Vallotton Preisig
Présidente de l'assemblée générale